

# CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DE LA PLATEFORME skylls.io ET D'ACCÈS AUX SERVICES PROPOSÉS À DESTINATION DES PRESTATAIRES



## TABLE DES MATIÈRES

		IB!		

- 1- OBJET ET ACCEPTATION DES CGU
- 2 ACCÈS ET UTILISATION DE LA PLATEFORME
  - 2.1. Préreguis
  - 2.2. Modalités d'accès à la Plateforme
  - 2.3. Accessibilité de la Plateforme et dysfonctionnements
  - 2.4. Propriété Intellectuelle de la Plateforme
  - 2.5. Fonctionnalités de la Plateforme/Accès aux Services
  - 2.6. Obligations du Prestataire
  - 2.7. Liens Hypertextes
- 3- REALISATION DES SERVICES PROPOSES SUR LA PLATEFORME
  - 3.1. Contenu/description des Services réalisés par libber SAS dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme
  - 3.2. Mandat de facturation
- 4- REALISATION DES PRESTATIONS PAR LE PRESTATAIRE
- 5- CONDITIONS FINANCIERES
  - 5.1. Prix dû par le Prestataire à libber SAS en contrepartie de l'accès à la Plateforme et aux Services
  - 5.2. Prix perçu par le Prestataire en contrepartie de la réalisation des Prestations auprès des Clients
  - 5.3. Retard de paiement
- 6- DISPOSITIONS GENERALES
  - 6.1. Durée Résiliation
  - 6.2. Sous-traitance
  - 6.3. Responsabilité
  - 6.4. Protection des données personnelles
  - 6.5. Confidentialité
  - 6.6. Force Majeure
  - 6.7. Evolution des CGU
  - 6.8. Divers
  - 6.9. Loi applicable Compétence juridictionnelle



#### **PREAMBULE**

libber SAS, société au capital de 1 000 €, dont le siège social est situé 8 place Antonin Poncet 69002 LYON, inscrite au RCS de Lyon B 948 096 375, est une société spécialisée dans la mise en relation de prestataires et de clients.

La société libber SAS dispose de compétences reconnues dans le monde de l'édition de logiciel et a, dans ce contexte, développé une plateforme numérique destinée à faciliter et fluidifier la mise en relation entre clients et prestataires.

La plateforme logicielle développée par libber SAS, accessible à distance à l'adresse www.skylls.io (ci-après la « Plateforme ») est destinée aux professionnels spécialisés dans la réalisation de prestations d'ingénierie (ci-après les « Prestataire »), proposant leurs services à des clients professionnels agissant dans le cadre de leur activité et souhaitant souscrire des prestations auprès de prestataires référencés sur la Plateforme et bénéficier d'un accompagnement administratif de libber SAS (ci-après les « Clients »).

La Plateforme permet ainsi aux Prestataires de s'inscrire et de proposer aux Clients différentes prestations d'ingénierie (ci-après les « Prestations »), ou de répondre à des appels d'offres publiés par les Clients.

libber SAS permet ainsi à des Prestataires tiers, de les accompagner dans la gestion/le suivi/ la mise en place de ces différents contrats avec les Clients intéressés par les Prestations proposées *via* la Plateforme et ayant besoin dans le cadre de leur activité de faire appel très régulièrement et de façon récurrente à des Prestataires tiers.

La Plateforme permet aux Prestataires de bénéficier d'une certaine visibilité, ainsi que d'une gestion administrative simplifiée (facturation, contractualisation, réponse à appels d'offres, etc...) (ci-après les « Services »).

libber SAS propose ainsi aux Prestataires des Services visant à faciliter la gestion de leurs Prestations, en simplifiant le processus de contractualisation, de facturation et de paiement.

Ainsi, libber SAS offre des Services permettant de centraliser les factures de l'ensemble des Prestations souscrites par le Client *via* la Plateforme et réalisées par le Prestataire, offrant au Prestataire un référencement, et un gain de temps conséquent.

La Plateforme offre la possibilité à chaque Prestataire de diffuser ses offres de Prestations ou de répondre aux appels d'offres publiés par les Clients puis de contractualiser avec les dis Clients.



#### 1- OBJET ET ACCEPTATION DES CGU

Les présentes conditions générales d'utilisation (ci-après les « CGU ») sont destinées expressément aux Prestataires souhaitant proposer la réalisation de Prestations aux Clients *via* la Plateforme et ont ainsi pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles :

- Le Prestataire dispose d'un abonnement à l'utilisation de la Plateforme ;
- Le Prestataire bénéficie des Services proposés par libber SAS, et ;
- Le Prestataire s'engage à réaliser des Prestations de qualité pour le compte des Clients.

Le Prestataire reconnaît avoir pris connaissance des CGU préalablement au téléchargement de la Plateforme et s'engage à les respecter.

Les CGU sont accessibles sur le site internet de la société libber SAS à l'adresse suivante <u>www.skylls.io</u>, ou lors de l'accès à la Plateforme.

En cochant la case prévue à cet effet lors de son inscription à la Plateforme, le Prestataire accepte, de manière expresse et sans réserve, les présentes CGU.

En cas de non-acceptation expresse et sans réserve des présentes CGU par le Prestataire, l'accès/l'abonnement à la Plateforme ne pourra en aucun cas être effectué.

## 2 - ACCÈS ET UTILISATION DE LA PLATEFORME

#### 2.1. Prérequis

L'accès à la Plateforme impose de disposer d'un accès au réseau Internet (mobile ou wifi).

Les coûts d'abonnement auprès de l'opérateur de téléphonie mobile, de connexion et d'accès au réseau Internet sont et restent à la charge du Prestataire.

#### 2.2. Modalités d'accès à la Plateforme

Avant toute utilisation par le Prestataire des fonctionnalités de la Plateforme permettant de bénéficier des Services proposés par libber SAS, il appartient au Prestataire de créer un compte.

La création du compte suppose, pour le Prestataire, de renseigner son adresse mail, un numéro SIREN, un nom d'utilisateur, un numéro de téléphone, un nom, un prénom et de choisir un mot de passe. La création du compte nécessite également la transmission de certains documents permettant à libber SAS de s'assurer d'éligibilité administrative du Prestataire (Kbis, bilans, RC Pro, attestations fiscales, normes ISO, ...).



Le Prestataire peut, lors de son utilisation des fonctionnalités de la Plateforme, créer différents profils :

- Profil Consultant : en portage salarial ou via sa propre société, permet de rechercher et de répondre à des appels d'offres
- Profil Manager de société de conseil : permet de rechercher et de répondre à des appels d'offres, permet également de publier des appels d'offres et de sélectionner des prestataires

Le Prestataire est seul responsable de la confidentialité des identifiants et mot de passe et s'engage à veiller à leur sécurité et leur confidentialité.

Le Prestataire s'engage à informer immédiatement libber SAS de toute perte/usurpation de ses identifiants et/ou mot de passe.

La personne physique procédant à l'inscription du Prestataire sur la Plateforme doit être légalement autorisée à représenter et inscrire le Prestataire, et s'engage à pouvoir en justifier à première demande. libber SAS s'autorise à exiger tout justificatif et/ou à refuser toute inscription dans l'attente d'éléments complémentaires.

Une fois l'inscription du Prestataire sur la Plateforme validée par libber SAS, le Prestataire peut accéder :

- aux catalogues d'appels d'offres publiés par les différents Clients inscrits
- aux Services proposés par libber SAS.

#### 2.3. Accessibilité de la Plateforme et dysfonctionnements

libber SAS s'engage à faire ses meilleurs efforts pour que la Plateforme soit accessible et opérationnelle à tout moment, sous réserve des limites prévues aux présentes. A ce titre, libber SAS n'est tenu, à cet égard, que d'une obligation de moyens et non de résultat, libber SAS n'offrant aucune garantie de continuité de la Plateforme.

libber SAS ne peut garantir que l'accès à la Plateforme sera ininterrompu ou que cette dernière sera exempte d'erreur ou de virus et ne fournit aucune garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, notamment des garanties de qualité ou d'adéquation à un usage particulier quant à la disponibilité et/ou l'exactitude du contenu et des fonctionnalités de la Plateforme.

En particulier, la responsabilité de libber SAS ne pourra être recherchée en cas de dysfonctionnement ou absence de fonctionnement de la Plateforme résultant de la non-couverture ou mauvaise couverture 3G/4G/5G ou du réseau internet en général.



En outre, libber SAS se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité à la Plateforme pour des raisons de maintenance, curative et/ou évolutive. Toutefois, libber SAS s'engage à faire ses meilleurs efforts pour limiter au maximum le temps d'interruption.

Ainsi, le Prestataire déclare qu'il connaît bien Internet et en accepte les limites comme les contraintes. En particulier, il reconnaît que :

- La fiabilité des transmissions est aléatoire en raison, notamment, du caractère hétérogène des infrastructures et réseaux sur lesquelles elles circulent et qu'en particulier, des pannes ou saturations peuvent survenir;
- Des restrictions à l'accès à certains réseaux peuvent exister. Cet accès peut être conditionné à la conclusion d'accord spécifique ;
- Les Prestataires peuvent connecter leur équipement informatique en tout lieu et peuvent le cas échéant, notamment, détourner, disséminer, altérer, détruire ou falsifier des données, logiciels et/ou contenus circulant sur l'Internet, et ce malgré la mise en place de procédures de contrôle d'accès, notamment, par mot de passe ou autre code d'accès. En conséquence, il appartient au Prestataire de prendre toute mesure qu'il jugera appropriée pour assurer la sécurité de son équipement et data, notamment, de la contamination par tout virus et/ou de tentative d'intrusion dont il pourrait être victime;
- Tout équipement utilisé pour la connexion sur la Plateforme est et reste sous l'entière responsabilité du Prestataire.

#### 2.4. Propriété Intellectuelle de la Plateforme

La société libber SAS est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle sur la Plateforme, incluant notamment les codes sources.

Le Prestataire n'acquiert qu'un seul droit d'utilisation de la Plateforme dans les conditions et limitées prévues aux présentes CGU.

La Plateforme reste seule et unique propriété de libber SAS.

A ce titre, sont la seule propriété de libber SAS et soumis aux lois régissant la propriété intellectuelle, notamment la mise en page, la structure et les éléments graphiques et textuels de la Plateforme, le contenu éditorial, les dessins, les illustrations, les images, les photographies, les chartes graphiques, les marques, les logos, les sigles, les dénominations sociales, les œuvres audiovisuelles, les œuvres multimédia, les contenus visuels, les marques déposées, le nom commercial, la dénomination sociale, ainsi que tout autre contenu présent au sein de la Plateforme et/ou tout autre élément composant la Plateforme.

L'utilisation de la Plateforme ne confère aucun droit aux prestataires autre que l'usage de la Plateforme tel que prévu aux présentes.

En conséquence, les Prestataires ne peuvent en aucun cas et d'aucune manière, reproduire, représenter, diffuser, commercialiser, copier, traduire, adapter, extraire et/ou



décompiler tout ou partie de l'un quelconque des éléments reproduits sur la Plateforme et tout ou partie de la Plateforme en général, sans l'accord préalable et exprès de libber SAS, sauf pour les contenus dont ils sont à l'origine.

Il est expressément entendu qu'en postant des contenus par le biais de la Plateforme, le Prestataire reconnaît que lesdits contenus sont susceptibles d'être diffusés auprès de libber SAS.

Le Prestataire concède ainsi à libber SAS pour le monde entier et toute la durée de protection des droits d'auteur, le droit de reproduire, modifier, représenter les dits contenus sur la Plateforme, sans aucune contrepartie financière, ce que le Prestataire reconnaît expressément.

En outre, le Prestataire déclare et garantit être le propriétaire des contenus qu'il intègre dans la Plateforme et qu'ils sont libres de tous droits, ou, à tout le moins, qu'il dispose des droits nécessaires pour leur diffusion par le biais de la Plateforme.

A ce titre, le Prestataire s'engage à défendre, à ses propres frais, libber SAS contre toute action intentée contre ce dernier aux motifs que les éléments intégrés sur la Plateforme/les contenus publiés par le Prestataire porteraient atteinte aux droits d'un tiers.

#### 2.5. Fonctionnalités de la Plateforme/Accès aux Services

L'inscription par le Prestataire aux Services proposés par libber SAS sur la Plateforme comprend :

- L'accès aux appels d'offre publiés par les Clients;
- La possibilité de publier des annonces de Prestations ;
- L'accès aux Services de gestion administrative proposés par libber SAS, incluant la gestion de la facturation des Prestations souscrites;
- La centralisation des paiements des Prestations.

Afin de contracter avec les Clients inscrits sur la Plateforme pour la réalisation de Prestations, il appartient au Prestataire de :

- publier une annonce pour proposer la réalisation de Prestations, en remplissant les champs prévus à cet effet; ou répondre aux appels d'offres publiées par les Clients, lorsqu'elles correspondent aux Prestations proposées par le Prestataire.
- Echanger, *via* le système de messagerie instantanée disponible sur la Plateforme ou *via* un entretien en visioconférence ou en physique, avec le Client intéressé ;
- Emettre une proposition financière pour les Prestations sollicitées par le Client.

#### 2.6. Obligations du Prestataire

Nonobstant les engagements de libber SAS en termes de gestion des données, tels que visés aux présentes, le Prestataire est seul et entier responsable des données, informations, fichiers, publications qu'il intègre et publie *via* la Plateforme. Il est également seul responsable de leur exploitation et leur mise à jour.



Le Prestataire veillera à ce que les utilisateurs (Profil consultant ou managers de société de conseil) soient formés au fonctionnement de la Plateforme.

Plus généralement, le Prestataire s'engage à collaborer étroitement avec libber SAS de sorte que celle-ci soit, en permanence, en mesure de respecter les obligations qui lui incombent. Le Prestataire s'engage notamment à prévenir dans les meilleurs délais libber SAS de la survenance d'anomalies, défauts ou tout autre problème nécessitant une intervention, de manière à éviter tout retard dans la remise en état ou toute aggravation desdits problèmes.

Ainsi, il s'engage à fournir à libber SAS toute information, document, renseignement et aide matérielle nécessaire à la bonne exécution des Services et au bon fonctionnement de la Plateforme. Le Prestataire garde la responsabilité de l'adéquation de la Plateforme à ses besoins et objectifs.

Le Prestataire s'engage à n'utiliser les informations concernant la Plateforme mise à sa disposition que pour ses besoins propres ou ceux de sa structure contractante et pour les seules finalités du Contrat.

Le Prestataire est conscient que les données qui circulent sur Internet peuvent être réglementées en termes d'usage ou être protégées par un droit de propriété. Le Prestataire est donc seul responsable de l'usage des données qu'il diffuse et qu'il consulte en exécution du Contrat.

Le Prestataire s'engage, dans le cadre de la publication de contenus en lien avec sa recherche de Prestations, à :

- Respecter les recommandations de libber SAS;
- Utiliser la Plateforme de manière raisonnable, avec prudence et discernement ;
- Publier des Prestations licites ;
- Ne pas publier de contenus (images, photographies, commentaires, descriptions...)
  ou d'informations illicites, insuffisantes, inexactes ou mensongères, voire contraires
  à l'ordre public et aux bonnes mœurs ou portant atteinte aux droits de tiers (contenu à caractère racial, incitation à la haine, sexuel, etc...);
- Ne pas publier de contenus (annonces, images, photographies, commentaires ...) portant atteinte aux droits de tiers ;
- Ne pas copier, donner vendre, prêter ou louer, diffuser, reproduire, exploiter, présenter ou afficher commercialement ou non le contenu auquel le Prestataire a accédé en utilisant la Plateforme;
- Ne pas proposer de contenu publicitaire ou promotionnel;
- Respecter les lois et règlements en vigueur ;
- Ne pas faire un usage commercial de la Plateforme et/ou de ses contenus.



#### 2.7. Liens Hypertextes

La Plateforme peut contenir des liens hypertextes vers des sites internet tiers qui ne sont pas régis par les présentes CGU.

libber SAS ne dispose d'aucun contrôle quant aux contenus des sites internet tiers référencés par des liens hypertextes. Ces sites internet sont édités par des sociétés tierces indépendantes de libber SAS.

libber SAS ne saurait en conséquence assumer une quelconque responsabilité quant au contenu, publicités, produits, services ou toute autre information ou donnée, disponibles sur ou à partir de ces sites. En conséquence, le Prestataire reconnaît être seul responsable de l'accès et de l'utilisation de ces sites. libber SAS ne pourra être tenue responsable de tous dommages ou pertes avérés ou allégués consécutifs ou en relation avec l'utilisation ou le fait d'avoir fait confiance aux contenus, à des biens ou des services disponibles sur ces sites.

libber SAS peut être amené à diffuser sur la Plateforme les logos et/ou marques de ses sponsors.

#### 3- REALISATION DES SERVICES PROPOSES SUR LA PLATEFORME

3.1. Contenu/description des Services réalisés par libber SAS dans le cadre de <u>l'utilisation de la Plateforme</u>

Les Services proposés par libber SAS au Prestataire dans le cadre de son abonnement à la Plateforme sont listés et décrits sur la Plateforme.

Ils consistent a minima:

- A répertorier les appels d'offre des Clients disponibles sur la Plateforme ;
- A vérifier les critères d'éligibilité uniquement administratifs du Prestataire (Kbis, bilans, RC Pro, attestations fiscales, normes ISO, ...). En conséquence, le Prestataire s'engage à transmettre à libber SAS tous les documents exigés et nécessaires à son inscription sur la Plateforme;
- En la gestion digitalisée de la réponse à appels d'offres publiés par le Client, permettant au Prestataire de répondre directement, d'échanger avec les Clients, d'émettre une proposition commerciale et d'obtenir la mission proposée par le Client. La Plateforme permet également au Prestataire de créer et publier des propositions de Prestations à destination des prospects/Clients inscrits sur la Plateforme;
- En l'émission d'une facturation unique ou Prestation par Prestation de l'ensemble des Prestations souscrites par les Clients *via* la Plateforme auprès du Prestataire ;
- En la possibilité pour le Prestataire de retrouver un descriptif de l'ensemble des prestations souscrites et de la facturation associée.



Ainsi, la Plateforme permet la centralisation, et la simplification de la gestion des factures en lien avec les Prestations par libber SAS pour le compte du Prestataire.

A ce titre, libber SAS émettra directement les factures à destination des différents Clients pour le compte du Prestataire, dans les conditions prévues à l'article « Mandat » des présentes CGU.

Il pourra également accéder aux factures, offres financières qu'il a émises, et autres éléments contractuels convenus avec les Clients, ainsi qu'à la liste des Prestations en cours.

Dans ce contexte, libber SAS remettra, au nom et pour le compte du Prestataire, dans les conditions agréées avec ce dernier lors de l'acceptation par le Client de l'offre financière adressée par le Prestataire, une facture correspondant aux Prestations réalisées.

Afin de permettre à libber SAS d'établir ces factures, le Prestataire s'engage à lui transmettre tous justificatifs attestant de la bonne réalisation des Prestations et de leur acceptation par les Clients.

Le Prestataire est informé et reconnaît que les Services ne comprennent en aucun cas :

- la vérification préalable de la compétence technique du Prestataire pour la réalisation des Prestations que le Client lui a confiées ;
- le suivi et la responsabilité des Prestations effectuées pour le compte du Client par le Prestataire (absence de Prestations, mauvaise qualité des Prestations, litige éventuel, retard, etc.)
- la garantie de la qualité des Prestations réalisées.

#### 3.2. Mandat de facturation

Afin de permettre au Prestataire une simplification de la gestion administrative de la facturation de ses Prestations, libber SAS inclut, dans la réalisation des Services proposés *via* la Plateforme, l'émission des factures pour le compte du Prestataire pour la réalisation desdites Prestations.

Dans ce contexte, libber SAS centralise l'ensemble des factures associées à la réalisation de Prestations commandées par les Clients et émet mensuellement pour chaque Client et selon le choix réalisé par le Client :

- une facture globale regroupant l'ensemble des factures émises par le Prestataire, ou;
- une facture par Prestation.

Pour ce faire, et en acceptant les présentes CGU, le Prestataire donne mandat à libber SAS de procéder pour son compte à la facturation de l'ensemble des factures des Prestations réalisées par le Prestataire pour les différents Clients, pour la durée de l'inscription du Prestataire sur la Plateforme.



Cette facturation interviendra dès l'acceptation des Prestations par le Client, matérialisée par la confirmation des feuilles d'heures transmises par le Prestataire.

libber SAS agit ainsi comme intermédiaire, conformément au mandat qui lui est donné, pour la facturation et le paiement des factures émises à destination du Client.

libber SAS réglera, après avoir perçu les montants versés par chaque Client, les sommes correspondant aux Prestations réalisées par le Prestataire et facturées par libber SAS pour son compte.

Le présent mandat est valable pour la durée des présentes CGU.

### **4- RÉALISATION DES PRESTATIONS PAR LE PRESTATAIRE**

Le Prestataire reconnaît que l'image de marque de libber SAS dépend considérablement de la bonne réalisation des prestations par le Prestataire.

En conséquence, le Prestataire s'engage à ce que les Prestations soient réalisées en parfaite cohérence et dans le respect des engagements contractuels définis dans la proposition commerciale du Prestataire, telle qu'acceptée par le Client.

A ce titre, le Prestataire est informé et accepte que libber SAS ne pourra en aucun cas être responsable du contenu, de la qualité et de la conformité des Prestations réalisées par le Prestataire, qui assume toute responsabilité à cet égard.

Le Prestataire réalise les Prestations et remet les éventuels livrables et développements qui lui sont confiés par le Client.

Il veillera au respect des intérêts du Client ainsi que de libber SAS et au respect de son image de marque.

Le Prestataire s'engage à n'utiliser les informations communiquées par le Client et/ou libber SAS que pour les besoins de la réalisation des Prestations.

Pour l'exécution des Prestations, le Prestataire s'engage à :

- faire toute diligence pour mettre en œuvre son savoir-faire dans la réalisation des Prestations,
- utiliser les informations qui lui sont communiquées par le Client et/ou libber SAS uniquement dans le cadre des Prestations,
- fournir les moyens nécessaires à la réalisation des Prestations en s'adaptant au contexte de chaque mission,
- faire toutes les observations qui lui apparaissent opportunes au regard des règles de son art sur les éléments qui lui sont communiqués, rendre compte de toutes les sujétions intéressant l'organisation des Prestations ;
- affecter à la réalisation des prestations des membres de son personnel ayant la qualification nécessaire et les compétences requises pour assurer la réalisation des prestations.



Les Prestations seront réputées acceptées par le Client par la validation, par ce dernier, des feuilles d'heures transmises par le Prestataire *via* la Plateforme.

Le Prestataire s'engage à mettre en œuvre ses connaissances et son savoir-faire pour la bonne exécution des Prestations qui lui seront confiées par les Clients *via* la Plateforme. Il conduira ses opérations de façon indépendante.

Le Prestataire assumera en sa qualité d'entrepreneur indépendant toutes les charges liées à l'exploitation de son activité et à la réalisation des Prestations tels que notamment le recrutement et la rémunération du personnel et de la main d'œuvre nécessaire à cet effet, la fourniture des matériels quels qu'ils soient, le paiement des impôts y liés...

#### **5- CONDITIONS FINANCIERES**

5.1. Prix dû par le Prestataire à libber SAS en contrepartie de l'accès à la Plateforme et aux Services

En contrepartie des Services réalisés par libber SAS et de l'accès à la Plateforme, le Prestataire s'engage, en acceptant les présentes CGU, à verser à libber SAS une commission forfaitaire de 399€ HT (trois cent quatre-vingt-dix-neuf euros hors taxes) par mois et par prestation

Le montant de cette commission sera facturé par libber SAS tous les mois et sera payée par compensation avec les sommes versées par libber SAS pour la réalisation des Prestations par le Prestataire pour le compte du Client.

<u>5.2. Prix perçu par le Prestataire en contrepartie de la réalisation des Prestations auprès des Clients</u>

5.2.1. Le Prestataire fixe librement le montant des Prestations souscrites par les Clients dans son offre commerciale, acceptée par le Client avant le début des Prestations.

5.2.2. libber SAS intervient comme mandataire du Prestataire et du Client, aux fins de procéder respectivement à la facturation et au paiement des Prestations, dans les conditions prévues aux présentes CGU.

5.2.3. Les factures des Prestations sont émises par libber SAS au nom et pour le compte du Prestataire et adressées aux Clients, mensuellement ou au plus tard à l'issue de la validation des Prestations par les Clients, au choix du Client.

Les factures sont transmises aux Clients par libber SAS et sont directement réglées par le Client à libber SAS.

5.2.4. Le versement du prix de libber SAS au Prestataire sera réalisé après complet paiement du montant des Prestations par le Client.



Le Prestataire reconnait et accepte que le paiement, par libber SAS, du montant des Prestations ne saurait emporter acceptation définitive et irrévocable desdites Prestations.

5.2.5. libber SAS disposera alors d'un délai de 10 (dix) jours à compter de la réception du paiement par le Client, et en tout état de cause au plus tard, d'un délai de 60 (soixante) jours date de facture, pour procéder au règlement du montant des Prestations réalisées par le Prestataire, auquel la commission due par le Prestataire à libber SAS aura été soustraite.

5.2.6. En cas de contestation, par le Client, de la bonne réalisation des Prestations par le Prestataire, si le Client démontre un motif suffisamment sérieux, imputable au Prestataire, le Prestataire est informé que libber SAS est autorisée à suspendre le paiement du prix des Prestations.

libber SAS en informera alors le Prestataire dans les plus brefs délais. Le Prestataire disposera d'un délai de trois jours pour justifier les faits qui lui sont reprochés.

Tout litige intervenu entre le Prestataire et le Client relèvent de leur seule responsabilité, libber SAS n'intervenant que dans la mise en relation des parties.

Le Prestataire est enfin informé et reconnait qu'aucune solidarité financière ne saurait être établie entre le Client et libber SAS quant au paiement des sommes dues par le Client au Prestataire pour la réalisation des Prestations.

#### 5.3. Retard de paiement

Tout non-paiement à une échéance entraînera l'application aux sommes dues, de plein droit et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable, d'un intérêt de retard égal à trois fois le taux d'intérêt légal. Le défaut de paiement donne également lieu à paiement par libber SAS de frais de recouvrement d'un montant de 40 € (quarante euros).

#### **6- DISPOSITIONS GENERALES**

#### <u>6.1. Durée – Résiliation</u>

Les présentes CGU entrent en vigueur à la date de leur acceptation par le Prestataire, lors de la validation de son inscription sur la Plateforme.

Elles sont en vigueur pendant la durée d'abonnement du Prestataire aux Services proposés par libber SAS sur la Plateforme.

Les présentes CGU prendront en conséquence fin dès la désactivation de son compte par le Prestataire.

L'abonnement aux Services et à l'utilisation de la Plateforme pourra être résilié de plein droit et sans formalité, si bon semble à l'une des Parties, en cas de violation ou d'inexécution grave ou répétée par l'autre Partie d'une ou plusieurs de ses obligations au



titre des CGU, dans la mesure où la Partie défaillante n'aurait pas remédié en totalité à son manquement dans les trente (30) jours calendaires à compter de la date de présentation d'une mise en demeure adressée par la Partie lésée par lettre recommandée avec accusé de réception et ce, sans préjudice des dommages et intérêts auxquels cette dernière Partie pourrait prétendre du fait de pareille violation ou inexécution.

A l'issue de l'expiration ou de la résiliation des présentes, le Prestataire s'engage à cesser immédiatement tout usage de la Plateforme.

#### 6.2. Sous-traitance

libber SAS se réserve le droit de sous-traiter tout ou partie des Services, à tout tiers de son choix. Dans cette hypothèse, libber SAS demeure seul responsable de la bonne exécution des Services confiées au sous-traitant.

#### 6.3. Responsabilité

Le Prestataire reconnait que le rôle de libber SAS correspond à la mise à disposition d'une plateforme de mise en relation entre les Clients et les Prestataires ainsi qu'à la réalisation de Services de portage commercial, destiné à faciliter le suivi de la relation administrative et contractuelle du Prestataire et du(des) Client(s).

Le Prestataire s'engage quant à lui à réaliser des Prestations de qualité et conformes aux demandes des Clients.

Le Prestataire est responsable de l'adéquation de son offre commerciale aux demandes du Client.

libber SAS ne peut être tenu responsable en cas de violation de droits de tiers dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme par les Prestataires, qui sont seuls responsables des contenus publiés.

libber SAS conserve néanmoins la possibilité de supprimer toute publication/communication contraire aux dispositions des présentes CGU.

En outre, le Prestataire est seul responsable :

- du respect des prérequis techniques permettant l'utilisation de la Plateforme ;
- des conséquences nées d'une interruption/défaillance du réseau Internet affectant les Services/ l'utilisation de la Plateforme non imputable à libber SAS
- des conséquences nées d'un non-respect des présentes conditions par le Prestataire et notamment des négligences dans l'utilisation de la Plateforme, non-respect des préconisations de sécurité, d'agissements frauduleux ou intentionnels.
- Du contenu publié par le Prestataire et dans ses relations avec le/les Client(s).



Il est entendu entre les Parties que libber SAS ne saurait en aucun cas être tenue responsable de réparer d'éventuels dommages indirects, qui incluent notamment, mais sans que cette liste soit limitative, tout gain manqué, préjudice commercial, perte de chiffre d'affaires ou de bénéfice, perte de clientèle, perte d'une chance, subis par les Prestataires à l'occasion de l'utilisation des Plateforme. libber SAS décline toute responsabilité en cas de litige, quelle qu'en soit la cause, entre un Client et un Prestataire.

En tout état de cause, dans l'hypothèse ou libber SAS verrait sa responsabilité engagée pour quelque cause et sur quelque fondement que ce soient, les dommages et intérêts dont elle pourrait être redevable seront pour tous préjudices confondus, en toute hypothèse limitée à 100 000 euros.

#### 6.4. Protection des données personnelles

Dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme et notamment dans le cadre de la création de son compte, le Prestataire est amené à transmettre des données à caractère personnel le concernant.

Ces données sont une adresse mail, un nom d'utilisateur, un numéro de téléphone, un nom, un prénom du Prestataire ainsi que son adresse IP.

Dans le cadre de la réalisation des Services par libber SAS, le Prestataire est en outre amené à transmettre d'autres données le concernant, notamment aux fins de permettre à libber SAS de vérifier ses informations administratives.

Les données sont conservées pour les besoins de l'utilisation de la Plateforme et de la réalisation des Services, pendant toute la durée de l'utilisation par le Prestataire de ladite Plateforme, et jusqu'à la suppression de son compte par le Prestataire, ce que ce dernier reconnait par l'acceptation des présentes CGU.

libber SAS pourra être amené à traiter/accéder aux données personnelles du Prestataire, notamment pour la réalisation de l'hébergement de la Plateforme ainsi que pour sa maintenance.

Les modalités de gestions par libber SAS agissant comme sous-traitant au sens donné par le Règlement européen sur la gestion des données personnelles n° 2016/679 du 27 avril 2016, des données personnelles traitées avec la Plateforme, incluant notamment les droits et obligations de chaque Partie sur lesdites données figurent dans l'annexe « Gestion des données personnelles » jointe aux présentes CGU.

Le Prestataire est informé qu'il est en droit de demander de mettre à jour, de s'opposer, supprimer ou rectifier les données le concernant, pour motif légitime. Il peut exercer ses droits sous réserve de la fourniture d'une pièce justificative d'identité auprès de libber SAS, aux coordonnées du DPO à savoir support@skylls.io



libber SAS accorde la plus grande importance à la confidentialité des informations et des données personnelles du Prestataire.

libber SAS s'engage à ce titre à assurer la confidentialité et la sécurité des données personnelles du Prestataire, et l'informe qu'aucune donnée n'est transférée à un tiers ou hors d'Europe dans le cadre de ce traitement.

libber SAS s'engage à respecter les réglementations et loi applicables en matière de protection des données personnelles, à savoir notamment la loi du 6 janvier 1978 « loi informatique et liberté », la loi du 6 août 2004 et conformément au règlement européen no 2016/679 du 14 avril 2016 dit « RGPD ».

#### 6.5. Confidentialité

Les Parties reconnaissent le caractère particulièrement confidentiel et stratégique des informations qui viendraient à leur connaissance à l'occasion de l'exécution de leur relation contractuelle.

Les Parties prennent chacune vis à vis de l'autre l'engagement de ne pas divulguer les informations confidentielles qui viendraient à leur connaissance à l'occasion de l'exécution des présentes CGU et s'engagent à faire respecter cette clause par leur personnel. En particulier, chaque Partie :

- n'utilisera ces informations confidentielles que pour la réalisation des Services/de la licence d'utilisation auxquelles elles se rattachent ;
- ne les communiquera qu'à ceux de ses employés à qui ces informations confidentielles seront indispensables pour l'exécution des présentes ;
- prendra à l'égard de son personnel, toutes les mesures nécessaires pour assurer cette confidentialité, et l'avertir du caractère confidentiel des informations transmises ;
- restituera ou détruira tous documents contenant ou reflétant ces informations confidentielles dès que celles-ci ne lui seront plus nécessaires, au plus tard à la fin des présentes.

Les Parties s'engagent à respecter le caractère confidentiel de ces informations échangées au titre des présentes CGU et à ne pas les révéler ou laisser à la disposition de tiers, sans avoir obtenu l'accord préalable et écrit de l'autre Partie, sauf sur injonction d'un tribunal ou d'une administration.

Les Parties prendront les mêmes précautions pour conserver le caractère confidentiel des informations de l'autre Partie que celles qu'elles observent habituellement pour leurs propres informations confidentielles.



Les Parties s'engagent à respecter les obligations résultant du présent article pendant toute la durée de leur relation contractuelle ainsi que pendant les deux (2) ans suivant sa résiliation ou son expiration.

#### 6.6. Force Majeure

Conformément aux dispositions de l'article 1218 du Code Civil, la réalisation des Services et/ou de l'abonnement à la Plateforme pourra être suspendu si l'une des Parties se trouve affectée par un cas de force majeure. En pareille hypothèse, la Partie affectée par le cas de force majeure devra notifier l'autre Partie de l'existence dudit cas de force majeure. Cette notification entrainera la suspension des présentes pendant le délai mentionné au courrier de notification, ce délai ne pouvant excéder un mois.

Si à l'issue de ce délai, le cas de force majeure persiste, la Partie la plus diligente pourra notifier à l'autre Partie la résiliation des présentes. La résiliation prendra effet au jour de la notification.

Pour l'application du présent article, les Parties conviennent que sont considérés comme cas de force majeure ou de cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des tribunaux français, les cas suivants : grève totale ou partielle, blocage, perturbation ou encombrement des réseaux de télécommunication, mauvaise qualité du courant électrique, blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, intempéries, épidémies, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, guerre.

#### 6.7. Evolution des CGU

Les CGU applicables sont celles en vigueur à la date de la connexion et de l'utilisation de la Plateforme par le Prestataire.

libber SAS se réserve le droit de modifier, à tout moment, tout ou partie, des dispositions des CGU sous réserve d'en informer préalablement les Prestataires dans les meilleurs délais, afin de les adapter aux évolutions de la Plateforme, aux évolutions techniques, légales ou jurisprudentielles ou lors de la mise en place de nouvelles fonctionnalités.

Les modifications éventuellement apportées par libber SAS aux CGU seront portées à la connaissance des Prestataires par le biais d'une fenêtre pop-up qui s'ouvrira dès leur mise en ligne à la première connexion du Prestataire. Elles sont réputées acceptées sans réserve par tout Prestataire qui accède à la Plateforme postérieurement à ladite mise en ligne et coche la case correspondante.

Toute nouvelle fonctionnalité intégrant de nouvelles techniques ou nouvelles caractéristiques améliorant la qualité de la Plateforme existante sera aussi soumise aux présentes CGU, sauf disposition expresse contraire.

<u>6.8. Divers</u>



a. Le Prestataire autorise libber SAS à le citer en tant que référence dans ses documents à caractère commercial, sur tous supports écrits, papiers et/ou numériques.

b. Le Prestataire déclare avoir reçu toutes informations nécessaires de la part de libber SAS lui permettant de prendre la mesure des engagements réciproques, définis par les présentes CGU.

c. Pour l'exécution des présentes, les Parties font élection de domicile en leur siège social respectif.

Tout changement de domicile par l'une des Parties ne sera opposable à l'autre qu'à l'expiration d'un délai de quinze (15) jours à compter de la réception de la notification qui en aura été faite par lettre recommandée avec accusé de réception.

d. Dans la mesure où libber SAS est la seule titulaire des droits d'exploitation commerciale de la Plateforme mise à la disposition du Prestataire, les Parties conviennent que le Prestataire bénéficie d'un droit d'utilisation personnel, ponctuel, incessible et non exclusif.

Dans ces conditions, il est expressément convenu que les droits octroyés dans le cadre des présentes CGU ne pourront être cédés à un tiers par le Prestataire, sauf accord préalable et écrit de libber SAS.

e. Les titres des articles ont été insérés, exclusivement, pour faciliter la lecture et ils ne devront pas être pris en considération lors de l'interprétation du présent Contrat. Si l'un des articles du présent Contrat est réputé nul, il sera ignoré et considéré comme non écrit et n'entraînera pas la nullité de l'ensemble des autres articles.

#### 6.9. Loi applicable - Compétence juridictionnelle

Les présentes CGU sont soumises à la loi française.

Tout litige ou contestation relatif à l'exécution ou à l'interprétation du présent règlement qui n'aura pu être réglé à l'amiable entre les parties sera soumis aux tribunaux compétents de Lyon



# CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE ENCADRANT LE TRAITEMENT DE DONNÉES PERSONNELLES POUR LE COMPTE DU PRESTATAIRE ET CONFORMITÉ AU RÈGLEMENT EUROPÉEN DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES « RGPD ».

#### **ENTRE:**

libber SAS agissant en qualité de sous-traitant au sens du RGPD.

Ci-après « le Sous-traitant » ou « libber SAS ».

ΕT

Le Prestataire agissant en qualité de responsable de traitement au sens du RGPD.

Ci-après « le Responsable de traitement » ou « le Prestataire ».

Ci-après dénommées ensemble « les Parties » et individuellement « la Partie ».

#### IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Le Prestataire souhaitant bénéficier d'un accès à la Plateforme accessible à l'adresse suivante skylls.io pour être mis en relation avec des Prestataires (notamment informatiques), a sollicité les prestations de libber SAS telles que définies dans les conditions générales d'utilisation et autres documents contractuels liant les Parties (ci-après le « Contrat »).

Dans le cadre de la réalisation des Services, ainsi que dans le cadre de son inscription à la Plateforme le Prestataire est amené à transmettre à libber SAS des supports contenant des données à caractère personnel et/ou à donner l'accès à libber SAS à des supports contenant des données à caractère personnel pour que cette dernière réalise des prestations de maintenance et d'hébergement.

DANS CE CONTEXTE, IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

#### Article 1: Description du traitement et instructions du Responsable de traitement.

Le Sous-traitant est autorisé à traiter pour le compte du Responsable de traitement les données à caractère personnel nécessaires pour fournir le service (ou les services) tel(s) que visé(s) dans le Contrat (ci-après le « Service ») auxquels la présente Annexe de sous-traitance est attachée (ci-après le « Traitement »).



# 1) La nature des opérations réalisées sur les données est : M Hébergement, archivage et sauvegarde des données pour les besoins du Service, 🛮 Réalisation de prestations de maintenance qui peuvent uniquement nécessiter l'accès à certaines données personnelles pour résoudre bug, bogue, anomalies, mise à jour... 2) La ou les finalité(s) du traitement sont : Mise en relation entre les Prestataires et les Clients 3) Les données à caractère personnel traitées sont : Nom □ Prénom □ Adresse email ⊠ Numéro de téléphone □ Adresse IP □ Autres : \_\_\_\_\_ [à préciser par le Prestataire]. 4) Les catégories de personnes concernées sont : ⋈ Le personnel et préposés du Prestataire ; □ Autres : \_\_\_\_\_ [ à préciser par le Prestataire]. 5) Durée:

Le Traitement tel que visé aux présentes et réalisé pour le compte du Prestataire par libber SAS, entre en vigueur à la signature du Contrat et ne pourra excéder la durée des CGU.

Néanmoins, les Parties reconnaissent d'ores et déjà que certaines données nécessaires pour répondre à une obligation légale ou réglementaire peuvent être conservées le temps nécessaire à l'accomplissement de l'obligation en cause. Les données seront supprimées ou anonymisées lorsque le motif légal justifiant leur archivage n'a plus raison d'être et ce



quelle que soit la durée des CGU et quand bien même ces derniers seraient arrivés à échéance.

#### Article 2: Obligations des Parties

Les Parties s'engagent à respecter la loi n°78\_17 du 6 janvier 1978 « informatique , fichiers et libertés » telle que modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 transposant la Directive 95/46/CE, ainsi qu'à compter du 25 mai 2018, les dispositions définies au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, dit règlement européen « data protection » et toute la réglementation subséquente (ci-après la « Loi »).

- 3.1. libber SAS, agissant en tant que sous-traitant au sens de la Loi, s'engage à ce titre à :
- 1. Anonymiser ou chiffrer les données personnelles traitées ;
- 2. N'utiliser les données à caractère personnel traitée pour le compte du Prestataire que conformément aux instructions du Prestataire, uniquement pour la durée nécessaire à l'exécution du Service objet du présent Contrat et exclusivement aux fins de réalisation du Service, objet de ce Contrat ;
- 3. ne pas céder, utiliser, modifier ou divulguer à quiconque, que ce soit à titre gratuit ou onéreux, les données à caractère personnel ainsi communiquées ;
- 4. prendre les mesures techniques et organisationnelles nécessaires afin de préserver la sécurité des données et la sécurité du Traitement objet du Contrat, et notamment empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des tiers non autorisés, et plus généralement, mettre en œuvre les mesures nécessaires pour protéger les données à caractère personnel contre toute destruction accidentelle ou illicite, perte accidentelle, altération, diffusion ou accès non autorisés de manière accidentelle ou illicite;
- 5. mettre en œuvre une procédure visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles pour assurer la sécurité du traitement;
- 6. prendre toutes les mesures requises, pour s'assurer que ses salariés impliqués dans la fourniture du Service respectent les engagements souscrits par en termes de confidentialité et de sécurité des données à caractère personnel et ne les traitent pas excepté sur instructions du Prestataire ;
- 7. coopérer avec le Prestataire (ou ses représentants), afin de lui permettre de respecter ses obligations au regard de la Loi, compte tenu de la nature du Traitement et



des informations à la disposition de libber SAS et notamment de procéder de façon périodique, sur simple demande du Prestataire, à un audit (c'est-à-dire des inspections dans les locaux de libber SAS ou de ses sous-traitants réalisées par le Prestataire lui-même ou un tiers mandaté à cet effet) pour évaluer la conformité de libber SAS à ses obligations telles que prévues au présent article et à fournir au Prestataire de manière suffisamment documentée la preuve de toutes les mesures de sécurité adéquates mises en place et plus généralement du respect des obligations prévues au présent article. D'autre part, le cas échéant, assister le Prestataire, lorsque ce dernier doit mettre en place une analyse d'impact relative à la protection des données. Le Prestataire reconnaît et accepte d'ores et déjà que cette assistance délivrée par libber SAS pourra faire l'objet d'un coût supplémentaire facturé au Prestataire dès lors que cette assistance perdure au-delà d'un jour/homme;

- 8. informer par mail, le Prestataire dans les 48 heures du constat de toute violation de données à caractère personnel en ce inclus tout incident relatif au Traitement et à la sécurité des données à caractère personnel et notamment tout accès, divulgation, utilisation ou accès non autorisé ou modification ou destruction des données à caractère personnel et prendre contact avec le Prestataire pour lui reporter dans la mesure du possible conditions répondant au formalisme de la notification CNIL, au plus tard dans les 72 heures de sa survenance ladite faille constatée. Il est d'ores et déjà reconnu et accepté par les Parties, que dans un tel cas, seul le Prestataire, procèdera à toute notification en bonne et due forme auprès de la CNIL;
- 9. selon instruction du Prestataire, signalant à libber SAS par écrit la fin de sa collaboration avec un individu dont les données personnelles ont été traitées par libber SAS dans le cadre de ses prestations, libber SAS devra retourner au Prestataire ou détruire ces données dans les 30 jours suivant l'information. Au même titre et selon les choix du Prestataire, sur sa demande écrite expresse par LRAR, libber SAS retournera ou détruira, dans les 30 jours suivant la fin des Services, toutes les données à caractère personnel ainsi que les copies existantes.

libber SAS fournira une attestation certifiant que les données à caractère personnel et leurs copies ont été effacées de tous les équipements utilisés par libber SAS et que les supports papiers ou électroniques contenant les données à caractère personnel traitées ont tous été retournés au Prestataire ou détruits. Dans l'hypothèse où aucune demande expresse du Prestataire n'est formulée libber SAS s'engage à effacer les données personnelles, à l'expiration d'une période de 60 jours à compter de la fin du Contrat pour quelque cause que ce soit.

10. ne pas recruter un autre sous-traitant et dès lors communiquer les données personnelles à un tiers sans avoir obtenu l'autorisation écrite et préalable du Prestataire. Le Prestataire reconnaît et accepte d'ores et déjà que pour les besoins de présentes libber SAS ait recours à un sous-traitant de second rang pour l'hébergement, tel qu'indiqué en annexe au Contrat, pour l'hébergement des données à caractères personnelles transmises au titre des présentes. Enfin, le Prestataire reconnaît d'ores et déjà que dans le



cadre de la réalisation de ses prestations libber SAS peut avoir librement recours à des sous-traitants, étant entendu que ces sous-traitants interviendront uniquement sur des données anonymisées.

- 11. imposer les engagements issus du présent article à tout autre sous-traitant recruté par libber SAS (toute personne ou entité) à qui les données à caractère personnel seraient communiquées avec le consentement du Prestataire. En tout état de cause, libber SAS reste responsable à l'égard du Prestataire de l'exécution par ledit sous-traitant de ses obligations ;
- 12. ne pas transférer de données hors du territoire de l'Union Européenne ;
- 13. coopérer avec toute autorité administrative dont le Prestataire ferait l'objet d'un contrôle ;
- 14. libber SAS déclare tenir par écrit un registre de toutes les catégories d'activités de traitement effectuées pour le compte du Prestataire. Le nom du DPO désigné par libber SAS figure sur le site internet de libber SAS : support@skylls.io
- 3.2. Le Prestataire, ou ses clients, en tant que responsables de traitement font leur affaire des formalités leur incombant au titre de la Loi. A ce titre :
- 1) le Prestataire garantit à libber SAS qu'il a procédé à l'ensemble des déclarations nécessaires et qu'il a informé les personnes physiques concernées par le Traitement, de l'usage qui est fait desdites données à caractère personnel;
- 2) Le Prestataire garantit libber SAS contre tout recours, plainte ou réclamation portant sur le fait que les données sont hébergées par libber SAS, émanant d'une personne physique dont les données à caractère personnel seraient reproduites et/ ou hébergées par la solution en mode Saas, en dehors de tout droit à opposition ;
- 3) A ce titre, dans le cas où une personne concernée par le traitement souhaite faire valoir son droit à opposition, le Prestataire reconnait qu'il est et reste seul responsable vis-à-vis de cette personne. Dans le cas où ce droit à opposition implique la suppression des données à caractère personnel traitée par libber SAS dans le cadre des présentes, le Prestataire en avisera par écrit libber SAS qui s'engage à supprimer et/ou restituer les données dans les 72 heures suivant la demande formulée par le Prestataire.